
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 FÉVRIER 2013

Cave Sans Terre - Sion

19h-20h30

Présents : Savioz Samatha, Maret Audrey, Dallinge Aymeric, Zufferey Patrick, Vivani Paolo, Zufferey Sophie, Dorsaz Raphaël, Gasser Yannick, Emery Marisa, Arlettaz Yves, Schupbach Pierre, Mudry Dominique, Gasser Léo, Guex Yann, Carron Gabriel, Epiney Sandra, Borgeat André, Pimpao Sandra, De Ieso Alexandre, Grand-Zufferey Virginie, Aymon-Wernli Francine, Maret Clotilde, Vouilloz Nicolas, D'Aoust-Ribordy Natalie, Curdy-Locher Nadia, Chambovey Steve, Dini Estelle, Blanchet Benoît, Toffol Nicolas, Abbet Rachel.

Excusés : Coppex Marcelle, Cassaz Benjamin, Bourgeois Guy, Chardon Joachim, Rudaz Marie-Jo, Vessaz Claude, Maye Myriam, Héritier Lydia, Corthay Pierre-Alain, Berclaz André, Melly Julie, Walpen Stéphanie, Dumont Jean-Henri, Fournier Didier, Dorsaz Bernard, De Ieso Alexandre, Titze Natacha, Bréaud Sibylle, Vouillamoz Elise, Blech Véronique, Ryser Nathalie, Chanton Caloz Elisabeth, Allet Nathalie, Voide Alexandra.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2011

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Rapport du président

Le président remercie les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

La dernière AG a eu lieu il y a plus d'un an, plusieurs évènements se sont déroulés entre temps. Premièrement, la mise en place d'un poste secrétaire à 10% afin d'être plus réactif au niveau des demandes par email et de la gestion du site internet. Le président espère que ce poste pourra augmenter dans les années à venir.

Une discussion aura lieu avec le SSP pour renégocier notre convention de collaboration et les tâches attribuées à chacun.

Le président relève également l'apport de notre nouvelle responsable de formation, Cathy Perrier, en place depuis la dernière AG. Cette dernière est aussi cheffe experte pour les ASE à l'école de Châteauneuf.

Les difficultés des années à venir au niveau du domaine social sont déjà perceptibles et, de ce fait, les futures missions de notre association.

Nous bénéficions d'une très bonne collaboration avec l'Aviea-Cvaldi, l'Ortassvs, l'État du Valais, la Hevs et l'Epsc de Châteauneuf. Nous pouvons agir sur plusieurs domaines désormais.

L'AVALTS a créé sur la demande de l'État du Valais un listing d'assesseurs en lien avec la nouvelle loi sur la protection de l'enfant et de l'adulte. Ces assesseurs interviendront au niveau de la chambre pupillaire pour certains dossiers. La HEVS va mettre une demi-journée de cours sur pied pour former les assesseurs à cette nouvelle fonction.

Au niveau de la petite enfance, notre association a collaboré avec l'Ortrassvs et l'Avsdipe pour élaborer un cadre de référence des différentes formations dans le domaine de l'enfance. C'est une base qui permettra d'élaborer les diverses définitions de postes des professions de l'enfance. Un grand travail a été effectué et est consigné dans un dossier à disposition auprès de l'Ortrassvs. Le chef de service, M. Nanchen, a consulté ce document.

Le président remercie le travail fait par les experts qui interviennent au nom de l'association ainsi que les personnes qui présentent notre association dans les écoles.

L'organisation de notre comité a été chamboulée cette année... Les diverses tâches des membres démissionnaires ont été redistribuées au niveau des membres du comité.

Malgré cela, le nombre de nos membres est en légère progression : nous avons franchi les 300 membres en 2012. Les responsables de secteur se doivent encore de recruter et d'informer.

Voici nos objectifs sur le court et moyen terme :

- stabilisation des secteurs sur la durée ;
- mise en place d'une formation spécifique liée aux besoins de l'association et des membres (le comité attend les propositions des membres) ;
- Poursuite des négociations CCT et élaboration d'un calendrier de mise en oeuvre de la CCT ;
- Enfance : élaboration des cahiers des charges distincts entre EDE / ASE / Auxiliaires ;
- Renforcement des échanges avec la HES au niveau Bachelor et avec l'EPSC de Châteauneuf ;
- Renforcement du secrétariat ;
- Redéfinition de notre collaboration avec le SSP ;
- Renforcement de nos membres.

Le président remercie tous les membres de l'AVALTS, du comité, des commissions, les groupes de lecture, pour les remises des prix AVALTS.

3. Rapports des secteurs

Les rapports des secteurs sont développés dans le feuillet annexé.

MSP

Franck remercie Gabriel Carron pour la bonne collaboration avec l'école, particulièrement concernant les présentations AVALTS dans les classes. La collaboration est également excellente pour les examens de diplômes, de sélections, etc.

L'apéritif de l'association a connu un petit flop cette année... Moins de succès qu'à la première édition. Ceci probablement du fait de la délocalisation de l'évènement sur Martigny.

Par trois fois cette année, les réunions MSP ont eu lieu au sein même des institutions. Les invitations d'autres institutions sont bienvenues. Ces réunions sont ouvertes à tous, membres ou non de l'AVALTS.

ASC

Le gros de l'activité du secteur A est centré sur le travail fait par les animateurs socioculturels dont la profession est méconnue (leurs diverses activités sont répertoriées

dans le feuillet annexé). Le secteur va chercher activement cette année des signataires de la charte.

EDE

Le secteur a participé cette année à l'élaboration du « cadre de référence des professionnels de l'enfance » en collaboration avec l'Ortrassvs et la Hevs. La formation continue organisée annuellement pour le secteur aura lieu le 8 juin 2013 à la crèche de l'Europe à Sierre. Les informations la concernant suivront.

ES

Le responsable également démissionnaire nous a malheureusement quitté après trois mois. Ce secteur a été repris par le président et le vice président mais est actuellement monopolisé par les négociations CCT.

4. Comptes

Cf feuillet annexé.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée.

Estelle remercie les vérificateurs des comptes (Claude Vessaz et Corinne Clerc) et le SSP pour leur collaboration.

5. Démissions & nominations

Membres démissionnaires :

Benjamin Cassaz - ES

Audrey Gaspari - ASE

Isabelle Rey - EDE

Nominations :

Paolo Vivani (ES à Cité Printemps) - ES

Samantha Savioz Naoux (EDE à la crèche de l'Europe) - EDE

Emerique Dallinge (ASE à la Castalie) - ASE

Ces personnes ont consulté les cahiers des charges et sont élus, conformément aux statuts de l'AVALTS pour une durée de trois ans renouvelable.

Ces trois nouveaux coordinateurs de secteur sont approuvés par applaudissements.

6. CCT

Le 23 novembre 2012, notre association a convoqué ses membres pour un point de situation CCT, environ 25 personnes présentes. Cette séance a mis en évidence le fait que la plupart des personnes sont favorables à une CCT ainsi que les chefs de service et chefs d'offices. L'échelle de salaire acceptée a permis d'évaluer les coûts de la mise en place de la CCT. Une évaluation a été demandée par rapport aux coûts liés à la mise en place de l'échelle des fonctions et à l'application des articles. Il en ressort un montant important, et met en évidence de très grandes différences entre les institutions

valaisannes. La commission CCT va se rencontrer jeudi prochain pour discuter de ces coûts et élaborer une stratégie. Fin mai, les futurs conseillers d'état seront rencontrés pour leur présenter la situation. L'échelle de salaire est restée identique sauf au niveau de la perméabilité entre les professions du tertiaires, par exemple : un MSP engagé au poste d'éducateur touchait le salaire en classe 14 après 1 an. Dans la nouvelle version, c'est après 2 ans, ceci pour ne pas péjorer les formations passerelles. Les autres éléments sont toujours identiques.

Les négociations peinent à avancer car des millions de francs sont en jeux... Le passage à la futur CCT est totalement acceptable dans certaines institutions alors que pour d'autres cela génère des coût énormes.

Le but : la mise en place, cette année, d'un accord sur la CCT quitte à mettre en place des effets transitoires pour l'application de certains articles.

Nicolas remercie le SSP (Natalie d'Aoust et Bernard Fragnière) pour leur soutien.

Une employée de l'Orif interpelle le comité au sujet de la CCT. Afin de répondre aux questions des employés une rencontre sera mise en place entre les représentants de la commission CCT et les employés durant le 1er semestre 2013. (le comité attend les propositions du représentant des employés de l'Orif).

7. Mot du Vice-Président

Sa tâche principale : le lien avec la HES. L'objectif est de créer une permanence à la HES pour les étudiants qui reviennent de leurs stages avec leurs questionnements.

Concernant les assesseurs : le but de la loi est une professionnalisation des chambres pupillaires et des services de tutelle. Il nous a été demandé de mettre à disposition des personnes pouvant donner un point de vue de professionnel sur certaines situations.

8. Divers

Nouvelle formation d'aide en soin et accompagnement type AFP (2 ans de formation) qui débutera en 2014. Ces nouvelles personnes formées interviendront dans le domaine de la personne âgée et du handicap.

Pas d'autres divers, l'assemblée est close à 20h15.

Annexe : feuillet de présentation.